



**VICE-RECTORAT
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENSEIGNEMENTS**

**Pôle expertise
des établissements et de la pédagogie
Inspection du 2nd degré**

VR/PEEP/EPS
n° 3211-2023/629
Affaire suivie par :
Fanny Terrat
CMAI EPS
Tél : (+687) 792771
Mél : inspection.eps@ac-noumea.nc

1, avenue des Frères Carcopino
BP G4 - 98848 Nouméa Cedex

Nouméa, le 24 juillet 2023

Madame Volant Nathalie, IA-IPR d'EPS

à

Mesdames et Messieurs
les chefs d'établissement du publics

Mesdames et Messieurs
Les chefs d'établissements du privé
s/c de madame la directrice de la DDEC
s/c de monsieur le directeur de l'ASEE
s/c de monsieur le directeur de la FELP

Objet : Questionnaire concernant l'Association Sportive de votre établissement

Mesdames, Messieurs les chefs d'établissement,

Dans le cadre de la définition du parcours sportif de l'élève calédonien, l'inspection pédagogique EPS en collaboration avec le service territorial UNSS, souhaite réaliser **un état des lieux du fonctionnement et des besoins des Associations Sportives** de l'ensemble des établissements scolaires secondaires du territoire.

En tant que président de votre AS, nous nous permettons de vous solliciter et vous transmettons un lien (<https://forms.gle/G8xRdFViM43P13oq8>) vers un questionnaire google forms auquel nous vous proposons de répondre, en collaboration avec votre équipe EPS.

Les résultats de ce questionnaire sont attendus au plus tard le **vendredi 25 août**.

Nous vous remercions pour votre collaboration,

Cordialement.

Nathalie VOLANT